



Contrat de réservation 2024

CAMPING DE LOPERHET

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Email :

Nbre de véhicules

Participants au séjour

Nom	Prénom	Date naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		

EMPLACEMENT CAMPING

Du/..... à partir de 14h30

Au/..... avant 12h

PRÉVOIR ADAPTATEUR PRISE EUROPÉENNE + RALLONGE

-  Tente
-  Caravane
-  Camping-car
- Sans électricité Avec électricité
- Location frigo

LOCATION

Du/..... à partir de 15h

Au/..... avant 10h ou 9h si forfait ménage

- Vacanciale 4  sans eau ni sanitaire
- MH 2 
- MH 4 
- MH 4/6 
- MH 6  25 m² avec terrasse semi-couverte
- MH 6  confort avec terrasse + TV
- MH 6  3 chambres avec terrasse + TV
- MH 4/6  confort  avec terrasse + TV

Animaux non-autorisés dans les mobil-homes

Tentes et canadiennes non-autorisées devant les locations

MONTANT DU SÉJOUR

FRAIS DE DOSSIER 20 € (pour juillet et août).....

TAXE DE SÉJOUR 0,60 €/nuit/adulte.....

ASSURANCE ANNULATION.....

Je souscris à l'assurance Annulation Campeze Couvert (4,7% du montant du séjour)

Je ne souscris pas à l'Assurance Annulation

OPTION :

ACOMPTE de 25% à régler avec le contrat.....

Pour la location, les deux chèques de caution de 300 € et 120 € à l'ordre du camping (voir les conditions générales de location) seront à joindre au contrat de réservation. Nous vous rappelons que les cautions ne sont pas encaissées, mais demandées afin de faciliter l'accueil à votre arrivée.

Merci de lire et signer les conditions générales au dos

JE RÈGLE PAR : Chèques vacances ANCV Chèque à l'ordre : Camping de Loperhet
 Virement bancaire

IBAN : FR761558 9569 3707 4698 8374 081

Conditions Générales de Locations

GÉNÉRALITÉS :

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée. Tout campeur ou loueur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping, affiché à l'entrée ou sur notre site internet. En particulier de s'abstenir de faire du bruit dans l'enceinte de tout le camping entre 23h et 7h, pour le respect de chacun. Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur si nécessaire.

Chaque client est responsable de la surveillance de ses objets personnels, le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Les mineurs non accompagnés de leur représentant légal ne sont pas admis sur le camping.

Les visiteurs doivent impérativement se signaler à la réception dès leur arrivée et s'acquitter d'un droit de visite conformément au règlement intérieur. Le visiteur aura accès à l'ensemble des infrastructures du camping à l'exception de l'espace aquatique.

Toute personne arrivant en supplément ou en cours de séjour sur un emplacement ou dans une location, et non inscrite initialement, devra s'acquitter de la redevance « campeur » et de la taxe de séjour, même si la capacité de l'hébergement loué est supérieure au nombre de personnes inscrites à la réservation. A compter du 2^{ème} véhicule, la redevance « véhicule supplémentaire » s'applique, même si celui-ci reste stationné sur le parking auto situé dans l'enceinte et à l'entrée du camping.

RÉSERVATIONS :

La réservation ne devient effective qu'après réception du contrat de location dûment rempli accompagné du règlement de l'acompte. A réception des documents une confirmation de réservation par mail ou par courrier vous sera adressée. **Le solde du séjour doit être versé intégralement le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera appliquée dans le cas d'une arrivée tardive ou d'un départ anticipé ou du nombre de personnes annoncées.** En cas de retard pour votre arrivée, il est indispensable d'en aviser la réception par tous moyens : en l'absence de message écrit de votre part précisant une arrivée à une date différée, l'emplacement ou la location devient vacant après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

LOCATION EMPLACEMENT :

Arrivée 14h30 et départ avant 12h.

Tout dépassement de ces horaires entrainera le paiement d'une journée supplémentaire.

LOCATION MOBILHOME :

Arrivée 15h et départ avant 10h et 9h si forfait ménage.

Différentes cautions (chèque, CB ou espèces) vous seront demandées à l'arrivée : 300 € pour l'hébergement + 120 € pour le ménage.

A votre installation dans le mobilhome, un état des lieux est à faire par vos soins. Le locataire doit contrôler avec soin son hébergement et signaler immédiatement, ou au plus tard le lendemain matin, toutes anomalies constatées. Si aucun dommage, ni manque de matériel n'est constaté, et, si le ménage est effectué, les cautions seront restituées. Dans le cas contraire, les cautions pourraient être conservées et encaissées selon les préjudices estimés. Si le cautionnement s'avère insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la somme jusqu'au montant des dommages. Durant votre séjour, vous êtes responsable de votre location qui doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords de votre parcelle.

ANIMAUX :

Ils ne sont pas acceptés dans nos locations, uniquement en emplacement de camping.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits. Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse dans l'enceinte du camping, et doivent impérativement posséder leur carnet de vaccination à jour. Ils ne doivent pas être laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. L'accès aux sanitaires et jeux enfants leur est interdit, **leurs besoins doivent être fait en dehors du camping ou ramassés.**

PISCINE :

Les enfants de - 12 ans doivent être accompagnés.

L'espace aquatique est strictement réservé aux vacanciers séjournant sur le camping. Selon la réglementation européenne et en raison des règles d'hygiène imposés par l'ARS, seuls les maillots de bain 1 ou 2 pièces sont autorisés pour la baignade, board-shorts interdits.

ASSURANCE ANNULATION :

Le camping vous propose une assurance annulation en option (4,7% du montant du séjour) auprès de notre partenaire Gritchen Affinity, qui s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux clients ayant souscrit l'assurance CAMPEZ COUVERT. En cas d'annulation, avertir le camping dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales disponible sur : www.campez-couvert.com, il faudra en aviser l'assureur dans les 48h et fournir les documents justificatifs. **Si la réservation est effectuée sans la souscription de l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera réalisé.**

MÉDIATION : Conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Coordonnées du médiateur de la consommation : SAS Médiation Solution - 222 chemin de la Bergerie 01800 ST-JEAN DE NIOST - Tél. 04 82 53 93 06 www.sasmediationsolution-conso.fr

Le camping de Loperhet est soumis à la RGPD. Toutes vos données personnelles sont protégées.

Proche de la Mer
★ ★ ★
CAMPING DE LOPERHET



56340 PLOUHARNEL
Tél. 02 97 52 34 68

loperhet@camping-loperhet.com
www.camping-loperhet.com

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de locations

Date.....

Signature